

## CURRICULUM VITAE

marie.cartapanis@univ-amu.fr

### Marie CARTAPANIS

Maître de conférences  
Aix-Marseille Université

Co-directrice Master II Numérique  
des affaires et propriété intellectuelle  
Co-directrice Double licence  
Droit-économie  
Directrice de collection *Competition Law*  
Larcier-Intersentia



Mai 2026

### TITRES ET CURSUS UNIVERSITAIRE

---

- 2019-     ▪ **Maître de conférences**, Aix-Marseille Université, Centre de Droit Economique.
- 2018     ▪ **Qualification aux fonctions de Maître de conférences**. CNU, Section 01, Droit privé et sciences criminelles.
- 2012-2017   ▪ **Doctorat en droit privé**, Centre de Droit Economique, Aix-Marseille Université.

Thèse intitulée *Innovation et droit de la concurrence*, préparée sous la direction du Professeur David BOSCO (Professeur à l'université d'Aix-Marseille).

Soutenue le 8 décembre 2017, devant un jury composé des Professeurs Valérie-Laure BENABOU (Université d'Aix-Marseille), Nicolas BINCTIN (Université de Poitiers), David BOSCO (Université d'Aix-Marseille), Emmanuelle CLAUDEL (Université Paris II – Panthéon-Assas) et Catherine PRIETO (Université Paris I – Panthéon-Sorbonne).

- **Mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury.**
  - **Prix de l'Institut Universitaire VARENNE (Prix Louis JOINET), session 2018**, catégorie *Droit privé des activités économiques*.
  - **Premier Prix de thèse de la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université d'Aix-Marseille**, toutes disciplines confondues, pour l'année universitaire **2017-2018**.
  - **Prix VOGEL de droit économique 2022** (1<sup>er</sup> prix ex aequo).
- 2011-2012   ▪ **Master II recherche, Propriété intellectuelle et nouvelles technologies**, Institut de Droit des Affaires, Aix-Marseille Université.
  - 2010-2011   ▪ **Master I, Droit des Affaires**, Faculté de Droit et de Science Politique, Université Paul Cézanne.
  - 2007-2010   ▪ **Licence en Droit et Science Politique**, Université Paul Cézanne.

## TRAVAUX ET PUBLICATIONS

---

### OUVRAGE

1. *Innovation et droit de la concurrence*, Préface de D. BOSCO, Prix 2018 de l'Institut Universitaire VARENNE (Prix Louis JOINET) et Prix VOGEL 2022 de droit économique, LGDJ, Collection des thèses, N° 169, Paris, 2018, 510 pages.

### ARTICLES DE REVUES

2. « Intelligence artificielle et pratiques anticoncurrentielles », **RJcom.**, Lexbase, n°17, nov. 2025
3. « Rapport Draghi : regard sur la proposition d'une défense fondée sur l'innovation », **Cont. Conc. Consum.**, n°4, avril 2025, pp.18-25.
4. « Captures d'attention et droit de la concurrence », **RTD Com.**, *Revue trimestrielle de droit commercial et de droit économique*, N° 04, octobre-décembre 2022, pp. 733-752.
5. « L'innovation technologique et le droit », **Recueil Dalloz**, N° 8, 3 mars 2022, pp. 405-406.
6. « Responsabilité professionnelle de l'expert-comptable qui ne met pas son client en mesure de bénéficier d'un dispositif d'aide à l'embauche », **Revue Lamy Droit des Affaires**, Jurisprudence commentée, N° 178, février 2022, pp. 35-38.
7. « Faut-il repenser l'exonération pour risque de développement ? », **RTD Civ.**, *Revue trimestrielle de droit civil*, N° 03, juillet-septembre 2021, pp. 523-543.

### CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

8. « Existe-t-il un droit spécial de la concurrence dans l'économie numérique ? regard sur l'article 102 TFUE », in *L'Union européenne et l'économie numérique, en quête d'un nouveau modèle*, Dir. C. Mongouachon, Convergence des droits, à paraître.
9. « Droit international et européen », in *Réussir le CRFPA, 2023-2024*, Institut d'études judiciaires, PUAM, à paraître.
10. « Jurisprudence française, Secteur du numérique : CA Paris, 8 oct. 2020, Google c/ SPEM, RG n° 20/08071 » in **Grands arrêts du droit de la concurrence. Pratiques anticoncurrentielles**, L. IDOT (dir.), Vol. 1, *Règles de fond*, Seconde édition, Paris, *Concurrences*, 2023, pp. 213-216.
11. « Les abus de position dominante », in **Le droit antitrust de l'Union européenne, Commentaire J. Mégret**, M. MEZAGUER (dir.), Tome 1, Les dispositions générales, Institut d'études européennes, Université de Bruxelles, 3<sup>ème</sup> éd., 2022, pp. 105-200.

12.« Le droit des pratiques anticoncurrentielles : entre limitations et incitations à l'innovation », in *L'innovation à l'épreuve de la mondialisation*, P.-D. CERVETTI (dir.), PUAM, 2015, pp. 71-85.

13.« Droit de la concurrence et innovation », (avec D. BOSCO), in *Droit et innovation*, J. MESTRE et L. MERLAND (dir.), PUAM, 2013, pp. 69-81.

## **CONTRIBUTION A UN RAPPORT COLLECTIF**

14.Réponse à la consultation publique de la Commission européenne sur la révision des lignes directrices de l'UE sur les concentrations, Topic E « *Efficienciers* », sous la dir. de DCI (*Dynamic Competition Initiative*, pour l'Institut Européen Universitaire (Florence), juillet 2025 (25 pp.), avec D. BOSCO, J. PULLEN et A. VAN DER VEER

15.« National Reports : France », (avec R. AMARO), in *EU Competition Law and the Digital Economy : Protecting Free and Fair Competition in an Age of Technological Revolution*, D. MÂNDRESCU (Ed.), Trans Europe Experts, XXIX FIDE Congress in The Hague, Congress Publication, vol. 3, 2020, pp. 227-250.

## **CHAPITRES DE DICTIONNAIRES OU D'ENCYCLOPEDIES**

16.« FRAND », in *Dictionnaire de droit de la concurrence*, dir. M. CHAGNY et E. COMBE, Concurrences, Art. N°88986, 2022.

17.« Brevet essentiel », in *Dictionnaire de droit de la concurrence*, dir. M. CHAGNY et E. COMBE, Concurrences, Art. N° 88944, 2022.

18.« Accord de recherche et développement », in *Dictionnaire de droit de la concurrence*, dir. M. CHAGNY et E. COMBE, Concurrences, Art. N° 1730, 2022.

19.« Engagements (pratiques anticoncurrentielles) », in *Dictionnaire de droit de la concurrence*, dir. M. CHAGNY et E. COMBE, Concurrences, Art. N°12301, 2022.

20.« La notion de concentration », Fasc. 410, *Jurisclasseur Concurrence-Consommation*, Encyclopédie LexisNexis, pp. 1-30, 2021, 2023.

## **COMMENTAIRES PUBLIES DANS LA REVUE DALLOZ ACTUALITE**

21.« Accords de report d'entrée dans le secteur pharmaceutique : éternel bras de fer autour de la distinction objet/effet et mise en œuvre de la jurisprudence Generics (UK) », *Dalloz Actualité*, 24 nov. 2025.

22.« Publication de l'évaluation des règles de concurrence de l'UE relatives aux accords de transfert de technologie : pas de changement significatif mais une mise à jour à prévoir... », *Dalloz Actualité*, 27 nov. 2024.

23. « Opérations de visites et saisies et droit de la concurrence : l'Autorité de la concurrence sanctionne une entreprise pour obstruction et invite les entreprises à la vigilance ! », *Dalloz Actualité*, 25 octobre 2024.

- 24.« La Commission européenne propose des règles s’appliquant aux brevets sur des technologies essentielles à une norme », *Dalloz Actualité*, 5 juin 2023.
- 25.« Procédure d’engagements : l’article L. 464-2 du code de commerce est conforme à la constitution mais le refus d’engagement est une décision qui fait grief, susceptible de faire l’objet d’une voie de recours ! », *Dalloz Actualité*, avril 2023.
- 26.« La Cour de justice européenne poursuit la clarification de la jurisprudence *Bronner* en matière de refus d’accès à des infrastructures essentielles », *Dalloz Actualité*, 26 janvier 2023, pp. 1-6.
- 27.« Du non-respect d’engagements en droit des concentrations s’infèrent une faute civile et un préjudice... fût-il seulement moral », *Dalloz Actualité*, 16 décembre 2022, pp. 1-8.
- 28.« Concurrence déloyale, violation d’une obligation contractuelle et action en contrefaçon : clarification de la règle du non-cumul des responsabilités », *Dalloz Actualité*, 8 novembre 2022, pp. 1-6.

## COMMENTAIRES PUBLIES DANS LA REVUE *CONCURRENCES*

29. La Cour de justice de l’Union européenne précise le champ d’application du test *Bronner* en cas de refus d’accès à des infrastructures d’abord publiques puis privatisées (Lukoil Bulgaria ; Lukoil Neftohim Burgas), 18 décembre 2025, *Concurrences* N° 4-2026, Art. N° 133626.
30. La Cour de justice de l’Union européenne rappelle les critères d’appréciation d’une pratique de compression des marges et apporte quelques précisions sur la définition du marché pertinent (Lukoil Bulgaria), 18 décembre 2025, *Concurrences* N° 4-2026, Art. N° 133629.
31. Le Tribunal de l’Union européenne réduit le montant d’une amende en matière de restrictions non déguisées dans l’exercice de son pouvoir de pleine juridiction (Intel), 10 décembre 2025, *Concurrences* N° 4-2026, Art. N° 133636.
32. L’Autorité de la concurrence publie son rapport au titre de la pratique d’auto-préférence définie à l’article L. 442-12 C. com., 21 novembre 2025, *Concurrences* N° 4-2026, Art. N° 133679.
33. La Commission européenne accepte une série d’engagements permettant de répondre à des préoccupations de concurrence en lien avec des ventes liées et des atteintes potentielles à l’interopérabilité (Microsoft Teams), 12 septembre 2025, *Concurrences* N° 1-2026, Art. N° 130872.
34. La Commission européenne sanctionne une entreprise pour avoir mis en œuvre des pratiques d’auto-préférence et invite à des remèdes structurels dans le secteur de la publicité programmatique (Google Ad Tech), 5 septembre 2025, *Concurrences* N° 1-2026, Art. N° 130870.
35. La Cour de cassation rappelle l’autonomie du droit de la concurrence vis-à-vis de la liberté d’expression au sens de la CESDH (Novartis, Roche, Genentech), Cass. Com. 25 juin 2025, in *Concurrences*, n°8-2025.

36. L'Autorité de la concurrence inflige une sanction pécuniaire à une plateforme numérique dominante en considérant que si l'objectif de protection de la vie privée est un objectif légitime il ne saurait justifier la mise en œuvre d'un dispositif disproportionné (Apple), 31 mars 2025, *Concurrences* N° 7-2025, Art. N° 126457.
37. « La Cour de justice de l'Union européenne s'écarte de la jurisprudence Bronner à propos d'un refus de fourniture (Alphabet/Enel) », *Concurrences*, n°2-2025, 25 fév. 2025, Art. N° 124517.
38. « La Cour de justice de l'Union européenne rejette un pourvoi formé par la Commission européenne et se prononce sur la mise en œuvre du test du concurrent aussi efficace (Intel), 24 octobre 2024, *Concurrences*, n°1-2025, avec C. MONGOUACHON.
39. « La Commission européenne rend obligatoire des engagements relatifs à l'accès à une technologie standardisée sur le marché des portefeuilles mobiles » *Concurrences*, N°4-2024, p. 117.
40. « Le Tribunal de l'Union européenne confirme en grande partie la décision de la Commission sanctionnant une entreprise pour des pratiques de prédation (Qualcomm), *Concurrences*, N°4-2024, p. 116.
41. « Le Tribunal de l'Union annule la décision de la Commission sanctionnant une entreprise pour avoir imposé des clauses abusives et fournit des éléments relatifs à l'infraction unique et continue en matière d'abus de position dominante (Google AdSense), *Concurrences*, N°4-2024, pp. 113-116.
42. « La Commission européenne lance une consultation publique sur son projet de lignes directrices sur les pratiques d'éviction abusives des entreprises dominantes », *Concurrences*, N°4-2024, pp. 104-106.
43. « La Commission européenne sanctionne une entreprise pour avoir imposé des conditions commerciales déloyales sur le marché de la distribution d'applications de diffusion de musique en continu auprès des utilisateurs de smartphones et de tablettes (Apple App Store) », *Concurrences* N° 2-2024, pp. 89-90
44. « La Commission européenne sanctionne une entreprise du numérique pour abus d'exploitation et s'écarte de la méthode classique de calcul de l'amende (Apple App Store) », *Concurrences*, 3-2024, pp. 83-87
45. L'Autorité de la concurrence sanctionne une entreprise pour abus de position dominante sur le marché de la fourniture de manettes de jeu vidéo (Sony) », *Concurrences*, 1-2024, pp. 88-91
46. « La Cour de justice admet la compétences des autorités de concurrence pour sanctionner une violation du RGPD au titre de l'abus de position dominante (Méta), *Concurrences*, 4-2023 (avec C. MONGOUACHON), pp. 72-77.
47. « Mesures conservatoires : L'Autorité de la concurrence prononce des mesures conservatoires dans le secteur de la publicité en ligne (Méta) », *Concurrences*, 3-2023, pp. 92-94.
48. « La Cour de justice de l'Union européenne a rendu un arrêt par lequel elle réduit le domaine d'application des conditions de l'arrêt Bronner et retient une forme autonome d'abus de position dominante (Baltic rail), *Concurrences*, 2-2023, pp. 74-78.

- 49.« La Cour de justice de L'Union européenne restaure la jurisprudence Continental Can et juge que l'article 102 TFUE est applicable à une concentration non notifiable (Towercast) », *Concurrences*, 2-2023, pp. 78-82.
- 50.« La Commission européenne accepte les engagements proposés par proposés par une plateforme pour mettre fin à une pratique présumée d'auto-préférence (Amazon) », *Concurrences*, 2-2023, p. 83.
- 51.« La Cour d'appel de Paris réforme partiellement la décision de l'Autorité sanctionnant un fabricant de *smartphones* pour abus de dépendance économique (Apple) », *Concurrences*, 1-2023, pp. 73-76.
- 52.« L'Autorité de la concurrence sanctionne une société et sa filiale dans le secteur de la santé publique pour des pratiques commerciales discriminatoires visant à restreindre la vente en ligne sur le marché français (Essilor) », *Concurrences*, 1-2023, pp. 78-81.
- 53.L'Autorité de la concurrence rejette, faute d'éléments probant, la saisine formée par une entreprise pour prix abusivement bas dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie (Fournil Nice Gambetta/Leclerc), in *Concurrences*, 1-2023, pp. 87-88.
- 54.« Le Tribunal de l'Union européenne confirme la décision de la Commission européenne infligeant une amende record à l'opérateur dominant pour avoir renforcé sa position dominante sur les marchés des services de recherche générale sur l'Internet et des systèmes d'exploitation mobiles intelligents (Google/Android) », (avec F. MARTY), *Concurrences*, 4-2022, pp. 71-76.
- 55.« La Cour d'appel de Paris confirme, pour l'essentiel, la décision de l'Autorité de la concurrence et réforme des injonctions dans le secteur de la publicité en ligne liée aux recherches (Google) », *Concurrences*, 3-2022, pp. 94-96.
- 56.« La Cour d'appel de Paris rejette un recours immédiat formé contre une décision de renvoi à l'instruction et de rejet des engagements (Sony) », *Concurrences*, 3-2022, pp. 97-98.
- 57.« L'Autorité de la concurrence rejette une demande de mesures conservatoires dans le secteur de l'électricité (EDF/Aode) », *Concurrences*, 2-2022, pp. 108-110.
- 58.« L'Autorité de la concurrence sanctionne l'opérateur historique pour abus de position dominante dans le secteur de l'énergie, mais réduit considérablement l'amende suite à une procédure de non-contestation des griefs assortie d'engagements (EDF) », *Concurrences*, 2-2022, pp. 112-114.
- 59.« L'Autorité de la concurrence sanctionne une entreprise pour des pratiques de verrouillage du marché de l'approvisionnement de la mélasse à destination des distilleries réunionnaises (*Tereos Océan Indien*) », *Concurrences*, 1-2022, pp. 103-106.
- 60.« L'Autorité de la concurrence rejette une demande de mesures conservatoires dans le secteur de la diffusion d'annonces immobilières notariales », *Concurrences*, 4-2021, pp. 78-80.
- 61.« L'Autorité de la concurrence rejette une saisine pour manque d'éléments probants dans le secteur des invendus de presse », *Concurrences*, 4-2021, pp. 80-81.

- 62.« La Cour de cassation confirme l'analyse de la Cour d'appel de Paris dans la mise en œuvre du test du concurrent aussi efficace, Cass.com. 9 juin 2021, SNCF Mobilités, 19-10.943 », *Concurrences*, 3-2021, pp. 95-97.
- 63.« La Commission européenne accepte des engagements remédiant à une pratique de prix excessifs dans le secteur des médicaments anticancéreux (Aspen), Commission européenne, Aspen, AT. 40394, 10 février 2021 », *Concurrences*, 2-2021, pp. 90-92.
- 64.« La sous-commission pour l'Antitrust de la commission des lois de la Chambre des représentants américains remet son rapport d'enquête sur la concurrence dans les marchés numériques et dresse des perspectives d'évolutions radicales de la politique de concurrence américaine, Judiciary Committee, Subcommittee on Antitrust, Commercial and Administrative Law, *Investigation of Competition in Digital Markets*, 4 octobre 2020 » (avec F. MARTY), *Concurrences*, 1-2021, pp. 109-112.
- 65.« La Cour de cassation confirme la faute civile imputable à un opérateur dominant qui n'a pas séparé ses masses d'enjeux en points de vente physiques et en ligne (Betclac / GIE PMU), Cass. com., 14 octobre 2020, 18-24.221, Betclac c/ GIE Pari Mutuel Urbain » *Concurrences*, 1-2021, pp. 136-138.
- 66.« La Cour d'appel de Paris confirme l'essentiel de la décision imposant à un moteur de recherche, à titre de mesures conservatoires, de négocier avec les éditeurs de presse (Google / SPEM), CA Paris, 8 octobre 2020, n° RG 20/08071, Google c/ SPEM » *Concurrences*, 1-2021, pp. 138-140.
- 67.« L'Autorité de la concurrence sanctionne une entreprise pour abus de dépendance économique dans le secteur de la distribution de produits informatiques et d'équipements électronique grand public (Apple/eBizzuss), Aut. conc. n° 20-D-04 du 16 mars 2020 », *Concurrences*, 4-2020, pp. 134-137.
- 68.« L'Autorité de la concurrence prononce, au profit des agences et des éditeurs de presse, des mesures conservatoires à l'encontre d'une entreprise susceptible d'avoir abusé de sa position dominante sur le marché français de la recherche généraliste, Aut. Conc., déc. n° 20-MC-01 du 9 avril 2020, relative à des demandes de mesures conservatoires présentées par le Syndicat des éditeurs de la presse magazine, l'Alliance de la presse d'information générale et l'Agence France-Presse », *Concurrences*, 3-2020, pp. 101-103.
- 69.« L'Autorité de la concurrence accepte des engagements proposés par l'opérateur historique dans le secteur de la livraison de colis, Aut. Conc., déc. n° 20-D-06 du 2 avril 2020 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la livraison de colis », *Concurrences*, 3-2020, pp. 99-101.
- 70.« La Commissaire à la concurrence précise, dans le cadre d'une réponse à une question parlementaire, les conditions d'application de la théorie des infrastructures essentielles aux plateformes numériques, Rep. Comm. eur., Questions parlementaires, E-000595/2020, 31 mars 2020 », (avec F. MARTY), *Concurrences*, 3-2020, pp. 98-99.
- 71.« Le réseau européen de la concurrence publie une déclaration commune sur l'application des règles de concurrence dans le contexte de la crise sanitaire due au Covid-19, European Competition Network, Joint statement by the European European Competition Network on the application of Competition Law during the Corona Crisis, 23 mars 2020 », *Concurrences*, 3-

2020, p. 97.

- 72.« La Commission européenne lance deux études d'impact préalables relatives à l'encadrement concurrentiel et réglementaire des plateformes d'intermédiation électronique, Comm. eur., Étude d'impact initiale, Ares 2020-2877647, 2 juin 2020 et Ares 2020-2877634, 4 juin 2020 », (avec F. MARTY), *Concurrences*, 3-2020, pp. 80-85.
- 73.« La Commission européenne poursuit ses consultations sur la définition des marchés pertinents, Comm. eur., comm. presse, 26 juin 2020 », (avec F. MARTY), *Concurrences*, 3-2020, pp. 78-80.
- 74.« L'Autorité de la concurrence publie sa contribution au débat sur la politique de concurrence et les enjeux numériques, Aut. conc., Contribution de l'Autorité de la concurrence au débat sur la politique de concurrence et les enjeux numériques », *Concurrences*, 2-2020, pp. 93-95.
- 75.« L'Autorité de la concurrence rejette pour absence d'éléments probants la demande de mesures conservatoires accessoire à une saisine au fond portant sur un refus d'accès à une infrastructure essentielle, Aut. conc., déc. n° 20-D-02, 23 janv. 2020, relative à des pratiques mises en œuvre par Orange dans le secteur des communications électroniques », *Concurrences*, 2-2020, pp. 91-92.
- 76.« L'Autorité de la concurrence sanctionne une entreprise à une amende de 150 millions d'euros pour abus d'exploitation sur le marché de la publicité en ligne liée aux recherches, Aut. conc., déc. n° 19-D-26, 19 déc. 2019 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la publicité en ligne liée aux recherches », *Concurrences*, 2-2020, pp. 87-89.
- 77.« L'Autorité de la concurrence soumet à consultation publique des engagements proposés dans le secteur des accessoires de contrôle de consoles de jeux vidéo, Aut. conc., 22 oct. 2019, Test de marché pour les engagements proposés par Sony », *Concurrences*, 1-2020, pp. 92-93.
- 78.« L'Autorité de la concurrence et le Bundeskartellamt publient une étude conjointe sur les algorithmes et leurs enjeux pour l'application du droit de la concurrence, Aut. conc. et Bundeskartellamt, Joint Study on Algorithms and Competition, 6 novembre 2019 », *Concurrences*, 1-2020, pp. 90-92.

## **FICHES PRATIQUES**

- 79.« Choisir des modes alternatifs de règlement des litiges : la clémence », *LexisNexis*, Fiches pratiques, 2020, 2023.
- 80.« Choisir des modes alternatifs de règlement des litiges : les procédures de transaction », *LexisNexis*, Fiches pratiques, 2023.
- 81.« Choisir des modes alternatifs de règlement des litiges : la procédure d'engagements », *LexisNexis*, Fiches pratiques, 2023.

## **TRIBUNES ET EDITORIAUX**

82. « Régulation du *cloud* dans la loi SREN : minces éclaircies dans un brouillard juridique », *Concurrences*, n° 8-2025, p. 1.

- 83.« Remise du Prix Vogel : l'hommage des praticiens du droit à la recherche en droit économique », Interview, *Actu-Juridique.fr*, Lextenso, 2 janvier 2023.
- 84.« Towards New Tools in Competition Law. Some Legal and Economic Considerations » (avec F. MARTY), *Competition Forum*, November 2020, pp. 1-37.
- 85.« Innovation and competition law – Phd Thesis Summary », *Competition forum*, June 2021, 30 p.
- 86.« Competition Law's Innovation Factor : The Relevant Market in Dynamic Contexts in the EU and the US : Interview of V. Robertson », *Competition forum*, April 2021.
- 87.« On the study Restoring Balance to Digital Competition – Sensible Rules, Effective Enforcement », Interview with Rupperecht Podszun », *Competition Forum*, November 2020.
- 88.« Alstom-Siemens, le droit de la concurrence n'est pas obsolète ! », *Le Monde*, Idées, 10 août 2019.

## COMMUNICATIONS ET COLLOQUES

89. « L'économie de l'attention peut-elle éclairer le droit de la distribution ? in *Le renouveau du droit de la distribution*, Université de Montpellier, Colloque, 23 et 24 avril 2026, Montpellier
- 90.L'effet suspensif, du droit des concentrations, Autorité de la concurrence et Cabinet BBLM, Marseille, 19 janvier 2026.
- 91.« Le critère de l'entreprise ? », in *Vers la fin du droit commercial ?* Colloque, Université de Lorraine, dir. C. Houin et R. Dalmau, 4 novembre 2025, Nancy
- 92.« Quelle gouvernance du sport ? », Colloque, « Sport et concurrence : qui fixe les règles du jeu ? », *Association française d'étude de la concurrence*, Assemblée Nationale, 19 septembre 2025.
- 93.« Contrats cloud : quels outils juridiques pour le juge et le justiciable ? », Colloque *AFDIT*, Tribunal des affaires économiques de Paris, 24 mai 2025.
94. « Le droit de la concurrence et l'activité notariale », 56<sup>ème</sup> Congrès du syndicat national des notaires, 12-15 juin 2025.
- 95.« Le droit de la concurrence a-t-il toujours un rôle à jouer dans l'économie numérique », *Institut Cournot*, 27 fév. 2025
- 96.Droit et économie, divergences ou convergence ? Conférence *Institut Portalis*, Aix-Marseille Université, 21 janv. 2025.
- 97.« Existe-t-il un droit spécial de la concurrence dans l'économie numérique ? », Colloque *L'Union européenne et l'économie numérique, en quête d'un modèle de régulation* », 21 et 22 nov. 2024, dir. C. Mongouachon.

- 98.« Les réseaux sociaux : un défi pour le droit ? », *La Nuit du droit*, Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 4 octobre 2023.
- 99.« Programmes de conformité en droit de la concurrence : vers une culture de la compliance ? », *Colloque annuel du Master 2 – Juriste d'affaires : Commerce, Distribution, Consommation*, Université de Bourgogne, 23 juin 2023.
100. « La souveraineté du consommateur contestée », État des lieux et perspectives d'une souveraineté numérique européenne, *Colloque annuel du Master 2 – Distribution-Concurrence, Institut de droit des affaires*, Aix-Marseille Université, 6 mars 2023.
101. « Faut-il repenser l'exonération pour risque de développement ? », *Déjeuners du droit du dommage corporel*, Institut Universitaire de France et Université Savoie Mont Blanc, 20 septembre 2022.
102. « Le droit et l'innovation », *La Nuit du droit*, Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 4 octobre 2022
103. « Attention Economy and Competition Law », Symposium *Digitization and Competition Law*, Aix-Marseille Université and Würzburg University, Aix-en-Provence, 9<sup>th</sup> March 2022.
104. « L'économie de l'attention peut-elle être saisie par le droit ? », Conférence *Institut Portalis*, Aix-Marseille Université, 20 janvier 2022.
- 105.« La jeune recherche en droit de la propriété intellectuelle », *Journée de l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)*, Montpellier, 12 octobre 2020.
- 106.« *Trans Europe Experts* sur le droit français de la concurrence », (en coll. avec le Professeur R. AMARO), *Congrès de La Haye de la Fédération Internationale pour le Droit Européen* (programmé du 20 au 23 mai 2020, et reporté pour des raisons sanitaires).
- 107.« L'exonération pour risque de développement, un exercice d'équilibriste », *Les journées du risque*, CERDACC, Université de Haute-Alsace, 25 mars 2019.
- 108.« Le droit des pratiques anticoncurrentielles : entre limitations et incitations à l'innovation », *Colloque L'innovation à l'épreuve de la mondialisation*, Centre de Droit Economique, Aix-Marseille Université, 11 avril 2014.

## ENSEIGNEMENTS

---

- 2019-...      ■ **Maître de conférences, Aix-Marseille Université**

### **Aix-Marseille Université :**

- Cours magistral, *Introduction au droit et au vocabulaire juridique* (L1)
- Cours magistral, *Droit commercial* (L3, matière avec TD)
- Cours magistral, *Droits et libertés fondamentaux* (L3)
- Cours magistral, *Droit du marché intérieur de l'Union européenne* (L3, matière avec TD)
- Cours magistral, *Droit de la concurrence* (M1, matière avec TD)
- Cours magistral, *Droit de la concurrence et numérique* (M1)

- Cours magistral, *Droit de l'Union européenne*, Institut d'études judiciaires, Préparation au CRFPA
- Séminaire, *Transports et droit de la concurrence*, Master II Droit des transports maritime et Master II Droit des transports terrestres
- Séminaire, *Droit et politique de la concurrence*, Master II Droit de l'Union européenne
- Séminaire, *Propriété intellectuelle et droit de la concurrence*, Master II Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies avancées
- Séminaire, *Droit des concentrations*, Master II Distribution Concurrence et Master II Ingénierie des sociétés
- Séminaire, *La mise en œuvre du droit de la concurrence dans la sphère privée*, Master II Distribution Concurrence
- Séminaire, *Droit des investissements étrangers*, Master II Distribution-Concurrence
- Séminaire, *Les enquêtes de concurrence*, Master II Distribution-Concurrence
- Séminaire, *Contentieux en droit de la concurrence*, Master II Contentieux économique
- Séminaire, *Introduction to Business Law*, CIVIS, Université civique européenne
- Séminaire Master II, *Politique de régulation des marchés* (commun Science Po Aix-Faculté de droit)

**Université de Bourgogne Franche-Comté :**

- Séminaire, *Droit européen de la concurrence*, Master II Juriste d'affaires, Commerce-Distribution-Consommation

**Université Côte d'Azur :**

- Séminaire, *Droit de la concurrence*, Master II Droit et pratique du commerce international et Master II Juriste européen.

**Université d'Avignon :**

- Cours magistral, *Droit de la concurrence et économie numérique*, Master 1, Droit du numérique.

2018-2019

- **ATER (temps-plein), Aix-Marseille Université :**
  - Cours magistral, *Droit de la concurrence* (M1, matière avec TD)
  - TD de *Droit des contrats* (L2)
  - TD de *Droit des sûretés* (L3)
  - TD de *Droit des personnes* (L1)

2016-2017

- **Chargée d'enseignement, Aix-Marseille Université :**
  - TD de *Droit de la propriété littéraire et artistique* (M1)
  - TD de *Droit de la concurrence* (M1)

2015-2016

- **ATER (temps-plein), Aix-Marseille Université :**
  - TD de *Droit de la famille* (L1)
  - TD de *Droit des contrats* (L2)
  - TD de *Droit du marché de l'Union européenne* (L3)
  - TD de *Droit international privé* (M1)
  - TD de *Droit de la concurrence* (M1)

- TD de *Droit de la propriété littéraire et artistique* (M1)
  - TD de *Droit du commerce international* (M1)
- 2012-2015
- **Chargée d'enseignement, Aix-Marseille Université :**
    - TD de *Droit de la concurrence* (M1)
    - TD de *Droit du marché de l'Union européenne* (L3)
    - TD de *Droit de la propriété littéraire et artistique* (M1)

## RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES

- 2020-...
- Chroniques *Pratiques unilatérales*, Revue *Concurrences* (avec C. MONGOUACHON et N. ZACHARIE).
- 2024-...
- Direction de la rubrique « Concurrence », *Dalloz Actualité* (avec V. GIOVANNINI)
- 2025-...
- Directrice de collection, *Competition Law*, **Larcier-Intersentia**

## RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

- **Directrice de la Licence Droit-économie**, Faculté de droit et de science politique, Aix-Marseille Université (avec S. HUTIER)
- Membre élu, **Conseil de faculté**, Faculté de droit et de science politique, *Aix-Marseille Université*
- Membre du comité de **l'aide au développement des initiatives étudiantes** (FSDIE)
- **Co-directrice du master II Numérique des affaires**, Institut de Droit des Affaires, Aix-Marseille Université.
- **Membre de comités de sélection** pour le recrutement de maîtres de conférences, section 01 :
  - Aix-Marseille Université, Droit des affaires (2023)
  - Université de Bourgogne Franche-Comté, Droit commercial (2024)
  - Université de Perpignan, Droit des affaires (2025)
  - Université de Antilles, Droit des affaires (2025)
  - Université de Lyon, Droit des affaires (2026)
- **Co-éditrice du site internet *Competition Forum*** : Site internet anglophone accueillant des commentaires, des interviews et des articles académiques afin de contribuer au débat sur l'évolution du droit de la concurrence et de favoriser la diffusion de la doctrine française : <https://competition-forum.com>

- 2012-2019     ▪ **Rédactrice-adjointe** (Associate Editor), **Bulletin E-competition**, Revue **Concurrences**.

## **JURYS DE THESE**

---

### **JURY DE THESE**

- N. NIELSON, *Vers un renouvellement de l'abus de position dominante face au défi de l'économie numérique ? Regards croisés entre droit antitrust américain et droit européen et interne de la concurrence*, Dir. F. MARTY et P. REIS, Univ. Côte d'Azur, 19 déc. 2024 (examinatrice)

## **INTERÊT GÉNÉRAL ET AUTRES ACTIVITÉS**

---

- Salon de l'étudiant, Marseille, 2025
- Salon des masters, Aix en Provence, 2024, 2025
- Jury CAPA, EDASE, Marseille, 2025
- Conférences, *Nuit du droit*, Cour d'appel d'Aix en Provence  
« Les réseaux sociaux : un défi pour le droit ? », *La Nuit du droit*, Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 4 octobre 2023.  
« Le droit et l'innovation », *La Nuit du droit*, Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 4 octobre 2022